

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 2 août 2021 à 20:00 h, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Léo Choquette, Jean-Sébastien Roy et Valérie Lafond sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Absent : M. Michel Lord, conseiller

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :03 hrs.

7826-08-2021
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 2 août 2021.

7827-08-2021
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point autres sujets ouvert.

7828-08-2021
Adoption des
procès-verbaux
des 5 et 13 juillet
2021

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des 5 et 13 juillet 2021.

7829-08-2021
Adoption des
comptes à payer
du mois de juillet
et ratification des
comptes déjà
payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de juillet 2021 totalisant la somme de: 198,816.51\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de juillet 2021 au montant de : 15,699.80\$.

Pour un total de comptes à payer de: 214,516.31\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Geneviève Lavoie, Directrice générale Adjointe
Secrétaire-trésorière Adjointe

Période de
questions

Quelques questions ont été posées.

7830-08-2021
Dépôt d'un
rapport
trimestriel

Le conseil municipal constate que la directrice générale a déposé un rapport trimestriel.

7831-08-2021 Autorisation signature entente de paiement MELCC et municipalité dossier ITACAN	<p>Attendu que la municipalité d'Henryville a expédié une facture au MELCC pour les frais du service des incendies d'Henryville concernant les interventions dans le dossier Ita-can;</p> <p>Attendu que le MELCC a expédié une entente de paiement à la municipalité;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la mairesse Mme Danielle Charbonneau ainsi que la directrice générale Mme Sylvie Larose Asselin à signer ladite entente avec ce ministère.</p>
7832-08-2021 Autorisation signature entente de location garage municipal	<p>Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu un projet d'entente de location des nouveaux acquéreurs de l'emplacement du garage municipal;</p> <p>Attendu que le conseil municipal en a pris connaissance;</p> <p>Attendu que le projet d'entente de location stipule que la municipalité ne disposera plus du 100% d'entreposage à l'extérieur mais bien 50% avec 3 portes en location;</p> <p>Attendu que le loyer payé est de 1553.77\$ taxes incluses et que le projet mentionne un montant de 2,300.\$ taxes incluses mensuellement;</p> <p>Attendu que l'augmentation des assurances passant de 206,000.\$ à 300,000.\$ représente pour la municipalité une dépense additionnelle de : 352.\$ annuellement;</p> <p>En conséquence, il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une augmentation du loyer de 10% soit 1709.15\$ taxes incluses à partir de la signature de l'entente, pour une durée de location de 5 ans, et une augmentation du loyer de 2% annuellement à partir de 2022.</p>
7833-08-2021 FNX-Innov/offre de service étude de chaussée rues Maurice-Duplessis, Jacques Cartier et Richelieu	<p>Attendu que la municipalité a demandé deux offres de services professionnels pour un service d'étude de chaussée pour les rues Maurice-Duplessis, Jacques-Cartier et Richelieu;</p> <p>Attendu que la municipalité a reçu une seule offre de service;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'offre de services provenant de FNX-Innov au coût de 11,400.\$ plus les taxes applicables pour les Volets 1 et 2 de l'étude d'infrastructure et estimations des coûts.</p>
7834-08-2021 Don décès M. Léo Lord ancien pompier	<p>Attendu que M. Léo Lord ancien pompier d'Henryville est décédé et qu'il était le père du capitaine Éric Lord;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse un don de 50.\$ à la Maison des soins palliatifs de St-Jean-sur-Richelieu.</p>
7835-08-2021 Circuit journée cycliste Lac Champlain 25 septembre	<p>Attendu que la municipalité a reçu une demande pour le passage du circuit cycliste du Lac Champlain lequel évènement doit se tenir le 25 septembre prochain;</p> <p>Attendu que le conseil municipal est en accord avec le passage de cyclistes dans notre municipalité tel que présenté dans les plans;</p> <p>Attendu que la municipalité va aviser le directeur des incendies de cet évènement;</p>

Attendu que la municipalité ne peut garantir que des travaux de réfection de routes ne seront pas effectués à cette date;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal est en accord avec le passage de cyclistes le 25 septembre;

Que le conseil municipal avise l'organisation du Cyclacc qu'elle devra prendre toutes les mesures nécessaires avec la Sûreté du Québec, que la municipalité ne fournira aucun bénévole.

**7836-08-2021
Congrès FQM**

Attendu que le congrès annuel de la FQM aura lieu du 30 septembre au 2 octobre prochain à Québec et que la chambre doit être réservée pour ce congrès;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le coût de réservation de chambre pour Mme Danielle Charbonneau mairesse, autorise la dépense pour l'inscription audit congrès, frais de déplacements et repas tel qu'établi par résolution.

**7837-08-2021
Autorisation de
dépenses Phase 1
réaménagement
Parc des
Copains**

Attendu que la phase 1 du projet de réaménagement du Parc des Copains doit débiter en 2021;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des soumissions aux différents fournisseurs relatif à la Phase 1 du projet.

**7838-08-2021
Demande de
remboursement
politique
familiale**

Attendu qu'une famille a fait une demande de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour une naissance;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de rembourser une famille au montant de 100\$.

**Rapport
mensuel du
directeur
incendie**

Le directeur incendie a transmis un rapport écrit.

**Rapport de
l'inspecteur
municipal**

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

**7839-08-2021
Adoption du
règlement
59-2006-31**

Attendu que le conseil municipal a donné l'avis de motion et le dépôt du 1^{er} projet de règlement afin que soit adopté le règlement 59-2006-31 modifiant le règlement 59-2006 intitulé « Règlement de zonage » créant une zone 211 à même la zone 521;

Attendu que le 2^{ième} projet a été adopté à la séance du 5 juillet 2021;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 59-2006-31.

**7840-08-2021
Gestion
parasitaire PMC**

Attendu que deux soumissions ont été demandées afin de traiter la partie extérieure du bas de l'immeuble du Centre récréatif ainsi que le CLSC intérieur et extérieur contre la propagation des araignées;

Entreprise Yan Brais inc. : 1034.77\$

Gestion parasitaire PMC : 390.92\$

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la compagnie Gestion parasitaire PMC à traiter contre les araignées tel que la soumission déposée au coût total de 390.92\$.

7841-08-2021
Changement
pompe d'eau
brute USEP

Attendu que la compagnie Pompacktion nous a fourni un prix concernant le remplacement de la pompe d'eau brute à l'USEP laquelle est complètement inutilisable;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la compagnie Pompacktion à faire le remplacement de ladite pompe d'eau brute Gorman Rupp modèle T4A3S comprenant les courroies, roulements pour le moteur électrique et le temps du technicien pour un montant total de : de 14,420.30\$ comprenant les taxes applicables.

Que la municipalité de Saint-Sébastien en soit informée.

7842-08-2021
Autorisation de
dépenses
Magasin Berger

Attendu que certains pompiers du service incendie d'Henryville ont suivi une formation pour des interventions en milieu agricole et que suite à ladite formation des équipements sont requis lors d'intervention;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'acquisition desdits équipements chez Berger au montant de 633.88\$ plus les taxes applicables tel que présenté par le Directeur incendie.

7843-08-2021
Nouvelle
résolution
entente incendie

Attendu que la municipalité avait adopté la résolution 7735-05-2021 concernant le projet d'entente intermunicipale et multi-casernes pour les municipalités d'Henryville, Lacolle, Noyan et St-Georges-de-Clarenceville;

Attendu que la municipalité de Lacolle n'a pas adhéré à la présente entente et que suite à une rencontre avec la municipalité de Venise-en-Québec, cette dernière a donné son accord afin d'adhérer à l'entente proposée;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Léo choquette, il est résolu à l'unanimité que l'autorisation de signature de l'entente soit accordée à Mme. Danielle Charbonneau, mairesse et Mme. Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et autorise l'adoption de ladite entente entre les municipalités d'Henryville, Noyan, St-Georges-de-Clarenceville et Venise-en-Québec.

Période de
questions

Quelques questions ont été posées.

7844-08-2021
Levée de la
séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 :53 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe .et secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Geneviève Lavoie

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Geneviève Lavoie, directrice générale adj.
Secrétaire-trésorière adjointe*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

